

Association des enseignants du Nunavut

Note : Membres de l'AEN

Objet : Comités 2022-2023 de l'AEN

Date : 1 septembre 2022

Chaque année, le conseil exécutif central nomme les membres aux différents comités pour des mandats d'un ou de deux ans. La présente note décrit les postes actuellement disponibles. Veuillez consulter le manuel des règlements et politiques pour obtenir davantage d'information sur les rôles et responsabilités de chacun des comités.

Comité de soutien des programmes

► Le comité de soutien des programmes de l'AEN fonctionne de manière consensuelle et son objectif global est de :



Comité de discipline

1. Conseiller le conseil central de l'AEN en matière de programmes;
 2. Établir des politiques et des procédures, et coordonner la liaison entre l'AEN et les autres organismes impliqués dans l'élaboration de programmes;
 3. Faire le suivi de la mise en œuvre de nouveaux programmes et mener des représentations pour s'assurer que les membres de l'AEN obtiennent des formations en cours d'emploi appropriées;
 4. Élaborer et proposer des solutions pour surmonter les préoccupations liées aux programmes.
- ► Le comité de discipline doit traiter des problèmes de mauvaise conduite professionnelle d'un membre ou de violation du code d'éthique.

La Loi sur l'Association des enseignants du Nunavut contient des dispositions qui veulent que notre association discipline ses membres. Il est rare que nous ayons à activer ce comité, mais nous souhaitons avoir des représentants de chacune des régions au cas où nous devions faire appel à eux.

- ► Un membre du conseil exécutif central a été nommé pour présider le comité de discipline de l'AEN de 2022 à 2023.

Comité des congés d'études

► L'Association des enseignants du Nunavut nomme deux représentants à ce comité (qui compte aussi des représentants du GN). Ce comité se rencontre une fois à la mi-mars pour examiner, évaluer et classer les demandes pour congé d'études en vue de la prochaine année scolaire. Les membres du comité sont responsables de la conduite des entrevues, de la prise de référence et de la note globale qui déterminera lesquels des membres de l'AEN seront choisis pour un congé d'études.

Comité sur l'équité des enseignants féminin

Le comité sur l'équité de l'Association des enseignants féminin du Nunavut doit :

- ► Étudier et mener des recherches sur les questions portant sur les questions de diversité, d'équité et de droits de l'enseignant féminin au Nunavut, en plus de proposer des initiatives pour régler les iniquités relatives au genre, ou toute autre différence donnant lieu à de la discrimination;
- ► Appuyer les politiques de l'AEN relatives à la discrimination et au harcèlement de femme, en plus d'élaborer des recommandations à l'intention du conseil exécutif central et au conseil central pour la mise en œuvre d'initiatives particulières visant à traiter des questions de droits de la personne et de justice sociale;
- ► Contribuer à la planification et à la livraison d'ateliers, de séminaires ou d'autres occasions de formation à l'intention des membres;
- ► Mettre au point des moyens de diffuser de l'information sur l'équité et la diversité.
- ► Assurer la liaison avec le ministère de l'Éducation et la Fédération canadienne des enseignants.

Comité des finances

- ► Le comité des finances prépare un budget pour présentation à l'assemblée générale annuelle du conseil central, présente des recommandations sur les frais et, de façon générale, agit comme conseiller financier auprès du conseil exécutif central.
- ► Scott MacDonald, le secrétaire-trésorier de l'AEN, préside ce comité. Les membres de ce comité doivent uniquement provenir du conseil central.

Comité des éducateurs inuits

- ► Le comité des éducateurs inuits encourage les éducateurs inuits à participer activement aux affaires de l'association.
- ► Le comité des éducateurs inuits fait la promotion de programmes efficaces pour l'avancement de l'éducation des Inuits, notamment la formation en leadership et en administration.
- ► Becky Tootoo, membre à titre personnel de l'AEN, présidera le comité des éducateurs inuits.

Comité législatif

- Le comité législatif examine toute question ayant trait à la constitution ou aux règlements ainsi qu'aux énoncés de politiques et de procédures. Il doit produire un rapport à ce sujet et le présenter à l'assemblée annuelle du conseil central (AMCC).

Comité des relations publiques

- ► Le comité des relations publiques fait la promotion de l'éducation publique à travers le Nunavut tout en prenant des mesures afin de protéger, d'améliorer et de promouvoir la profession d'enseignant.
- ► Ce comité, entre autres projets, supervise la campagne « Merci de faire une différence » (TYFMAD), laquelle s'est avérée un véritable succès. L'année dernière, nos élèves ont présenté plus de 2 000 candidatures décrivant la façon dont nos membres avaient fait une différence dans leur vie.

Le vice-président de l'AEN, Jennie Dawson, préside ce comité.

Comité des relations professionnelles

- ► Le comité des relations professionnelles traite des désaccords entre les membres de l'AEN. Le comité étudie les événements entourant un problème de relations professionnelles, analyse les faits et offre des conseils aux membres impliqués. Le rôle premier de ce comité est de restaurer les relations professionnelles.
- ► Tout membre choisi pour se rendre dans une collectivité comme membre de ce comité recevra une formation de base au préalable.
- ► Le comité des relations professionnelles est constitué des cinq présidents régionaux, en plus d'un membre provenant de chaque région.

Comités spéciaux et comités ad hoc

Agents de liaison de la Fédération canadienne des enseignants

Il est prévu que tous les membres des comités spéciaux ou ad hoc déposent un rapport écrit à l'assemblée annuelle du conseil central en avril 2023.

Merci à tous les membres bénévoles qui offrent de leur temps pour participer à ces comités. Je vous souhaite une excellente année.

Justin Matchett, président
Association des enseignants du Nunavut

Veillez consulter le manuel des règlements et politiques de l'AEN pour vous familiariser avec les rôles et responsabilités de chaque comité.

Manifestation d'intérêt à devenir membre d'un comité permanent ou spécial de l'AEN

****Veillez remplir un formulaire distinct pour chaque comité**** Enseignant :

École :

Comité :

Téléphone :

Veillez fournir des renseignements sur vous et les raisons pour lesquelles vous souhaitez devenir membre d'un comité :

Les membres pourraient souhaiter parler à leur président régional afin qu'il les représente et s'adresse en leur nom au conseil exécutif central lors de la rencontre de sélection.

Veillez envoyer votre formulaire dûment rempli aux adresses courriel suivantes : jfanjoy@ntanu.ca **et** pmacneil@ntanu.ca avant **le 14 septembre à 17 heures (heure de l'Est)**.

